

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 9 avril 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude, Mme SANDRIN Annie, M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, M. BOUQUET Frédéric, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, Mme PALLOT Irène.

Excusés : M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé, M. PACCOUD Christian.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mars 2025.

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2024

Mme Annie SANDRIN, adjointe en charge des finances, présente une synthèse des différents documents soumis à l'approbation du conseil municipal concernant les comptes définitifs de l'exercice 2024.

Section d'investissement

Dépenses

Prévu	567 151.94
Réalisé	414 314.85
Restes à réaliser	19 388.00

Recettes

Prévu	567 151.94
Réalisé	374 636.99
Restes à réaliser	5 425.00

Section de fonctionnement

Dépenses

Prévu	1368 928.00
Réalisé	985 210.23
Restes à réaliser	0.00

Recettes

Prévu	1 368 928.00
Réalisé	1 504 933.26
Restes à réaliser	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-39 677.86
Fonctionnement	519 723.03
Résultat global	480 045.17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, excepté Mme le Maire qui ne prend pas part au vote, **APPROUVE** le compte administratif 2024 du budget principal.

3. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024, et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 au budget 2025, sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : Excédent	519 723.03
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	135 139.86
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	384 583.17

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Le compte de gestion 2024 établi par le Service de Gestion Comptable présente des résultats strictement identiques au compte administratif 2024 établi par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte de gestion 2024

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

Mme Annie SANDRIN, adjointe en charge des finances, présente une synthèse des différents documents soumis à l'approbation du conseil municipal concernant le projet de budget 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le budget primitif 2025, dont la section d'investissement s'équilibre par la somme de 850 864.86 € et la section de fonctionnement par la somme de 1 557 995.86 €.

6. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Vu le rapport de la Commission des Finances,

Considérant l'évolution du montant des bases d'imposition ainsi que celle du produit fiscal attendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE des taux d'imposition suivants pour l'année 2025 :

- Taxe foncier bâti	28.03 %
- Taxe foncier non bâti	36.14 %
- Taxe habitation résidence secondaire	9.33 %

7. VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2025

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour 2025 aux associations et autres organismes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

BTP CFA de l'Ain	50 €
MFR Anse	50 €
Lycée professionnel rural de l'Ain	50 €
OGEC	25 000 €
Comité des Fêtes	2 000 €
Comité de Fleurissement	2 000 €
Alerte de Replonges	180 €
Académie de la Dombes	50 €

Soit un total de 29 380 €

8. ADHESION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Fonds de Solidarité Logement (FSL) est un dispositif géré par le Département permettant l'accès (ou le maintien) au logement des personnes défavorisées. Le financement est assuré par le Département, la CAF, la MSA, certains fournisseurs d'énergie, les bailleurs sociaux et les communes, pour lesquelles la contribution proposée est maintenue à 0.30 €/ habitant et par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de renouveler son adhésion au « Fonds de Solidarité Logement » pour l'année 2025 soit une contribution de 586.20 €.

9. DEMANDE DE GRATUITE DE LA SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire présente la demande de Mmes RINGUET et BISI, éducatrices spécialisées, afin d'organiser une soirée à thème à destination des adolescents et de leurs parents le 18 juin dans la salle 3.

Elles sollicitent le conseil municipal afin d'obtenir la mise à disposition de la salle à titre gracieux, cette manifestation étant gratuite pour les participants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

EMET un avis favorable à la demande exposée ci-dessus.

10. COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

Raymond CUERO :

La commission travaux s'est réunie le 1^{er} avril 2025 pour un point sur les travaux à venir et définir les priorités. Il indique que, sur l'ensemble des travaux prévus suite au diagnostic établi en début de mandat, seule la route menant au motocross n'a pas fait l'objet de réfection.

Le programme 2025 prévoit les travaux suivants : Allée menant au relais assistantes maternelles, carrefour route de Foz et rue du Petit Fayet et entrée du bâtiment des kinésithérapeutes (revêtement) , route des Parelles et route des 4 arches (réparation des fissures) et rue du Carron (aménagement d'une chicane).

La signalétique en période de crue va être entièrement revue.

La vente du camion de pompier sera réalisée pour un montant de 2500 €.

Une réunion a eu lieu en présence de l'EPTB et du syndicat de pêche au sujet de la vanne sur la digue de la gravière et occasionnant des inondations plus fréquentes de la route des 4 arches,

Au stade, le robot tondeuse a été installé et les filets + l'arrosage seront en place courant semaine prochaine.

La réunion annuelle avec les agriculteurs aura lieu le 15 avril.

Thierry CHARVET :

Point urbanisme.

Jean Jacques BONNOT :

Une demande d'aide a été reçue par le CCAS.

Le logement social a été libéré ce jour.

Marie-Claude FILET :

Une fermeture de classe a été confirmée au dernier conseil d'école. Grièges ne comptera plus que 5 classes.

Christian LORIN :

Point sur les biens présumés sans maître. Sur les 4 parcelles, un propriétaire a été identifié.

Catherine SANJUAN :

Opération broyage à domicile prévue la première semaine de juin.

Journée nettoyage de printemps reportée au 17 mai 2025.

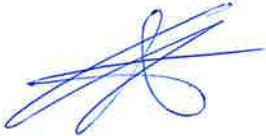
Les agents ont nettoyé un nouveau dépôt sauvage.

11. QUESTIONS DIVERSES

Prochains conseils municipaux : mardi 20 mai, mardi 17 juin et mardi 15 juillet.
Défilé du 8 mai : attention au nouvel horaire : 10h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

La secrétaire de séance
Catherine SANJUAN



Le Maire,
André GREMY

